

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

1-**Pour adhérer à l'association sportive**, il faut un dossier composé d'une autorisation parentale et d'un règlement de 20 €. Le règlement peut se faire :

-via l'application Epass (les paiements Epass sont à valider avant les vacances de Noël. Un chèque de caution doit être donné à l'inscription et, passé ce délai, le chèque est encaissé)

-par chèque

-par espèce.

2-Toute adhésion, entraîne l'**inscription de l'élève à l'UNSS**. Il a donc une licence de l'union nationale du sport scolaire qui comporte une assurance le couvrant en cas d'accident.

3-Planning de l'association sportive :

Lundi 12h45/14h	Mardi 12h45/14h	Mercredi 13h/15h <i>ou 12h30/18h</i>	Jeudi 12h45/14h	Vendredi 12h45/14h
Pratique loisir*	Pratique loisir*	Futsal	Pratique loisir*	Pratique loisir*
Activité encadrée**	Activité encadrée**	Sorties UNSS***	Activité encadrée**	Activité encadrée**
*les pratiques possibles en loisir sont : badminton, tennis de table, musculation, basket,				
**Boxe/fitness/volleyball/vtt/tournoi de basket/base-ball				
***les déplacements en sorties unss sont assurés par l'association sportive (bus le plus souvent)				

4-Pour venir pratiquer sur les créneaux du midi de 12h45 à 14h. Les élèves doivent avoir rendu leur adhésion est reçu en échange **le tampon de l'association sportive dans le carnet**, qu'ils présentent aux surveillants pour sortir du lycée.

5-**L'accueil au gymnase se fait de 12h45 à 13h10**. Ensuite, la porte du gymnase est fermée.

6-**L'appel** est fait à chaque entraînement d'A.S. Les familles peuvent donc à tout moment, vérifier la présence ou non de leurs enfants aux entraînements.

7-Pour les déplacements en sortie ou en compétition, les élèves doivent amener leur **T-shirt de l'Association Sportive**. Celui-ci leur a été fourni lors de leur première adhésion.

8-**Les enseignants d'EPS encadrent les activités et sont les garants de la sécurité des élèves**. Ils se réservent donc le droit d'exclure, voire de radier un élève qui ne respecterait pas le règlement, le matériel, ses camarades, ses adversaires, le personnel encadrant et ce, sans remboursement possible.